



*Signataire : Jean-Pierre Tombola*

*Date de dépôt : 22 mai 2025*

## **Question écrite urgente**

**Quel est l'état des lieux du personnel des assistants en soins et santé communautaire et des aides en soins et accompagnement (ASA) dans les institutions de santé genevoises HUG, IMAD et EMS et quels sont les besoins de ces catégories de professionnels pour les cinq prochaines années pour chaque institution : 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030 ?**

Il a été constaté que, lorsqu'on évoque la question de la pénurie de personnels soignants, il est souvent fait mention des infirmiers et des médecins alors que, dans l'initiative pour les soins infirmiers forts, il est aussi question des autres professionnels de la santé, entre autres les assistants en soins et santé communautaire (ASSC) et les aides en soins et accompagnement (ASA). Dans cette perspective :

Je remercie le Conseil d'Etat d'avoir l'amabilité de nous éclairer sur le nombre du personnel actuel dans les institutions de santé HUG, IMAD et EMS, le nombre des assistants en soins et santé communautaire (ASSC) avec CFC et le nombre d'aides en soins et accompagnement (ASA) avec AFP et des diplômés d'aides-soignants reconnus par la Croix-Rouge et autres dénominations.

Je remercie également le Conseil d'Etat de préciser le nombre d'entrants selon le certificat fédéral de capacité ASSC et l'attestation fédérale professionnelle ASA et/ou un diplôme équivalent reconnu par la Croix-Rouge ainsi que sa nature.

Dans la planification pour les années à venir, le Conseil d'Etat aurait-il l'amabilité de nous éclairer sur le nombre des besoins de ces catégories de professionnels pour les cinq années suivantes pour chaque institution (HUG, IMAD, EMS...) : 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030 ?

Je remercie vivement le Conseil d'Etat de ses réponses.